

ASSEMBLEE GENERALE DES PARENTS D'ELEVES

COLLEGE ETIENNE DE FLACOURT

12 DECEMBRE 2014

La Trésorière Marie-Christine ABIDALY ouvre l'Assemblée Générale à 17h00.

L'ordre du jour est le suivant :

- ✗ 1) bilan de rentrée
 - ✗ Point sur les effectifs
 - ✗ Structure pédagogique
- ✗ 2) carte des emplois
- ✗ 3) budget 2015
- ✗ 4) point sur les travaux
- ✗ 5) questions et informations diverses
- ✗

1) Bilan de rentrée.

La rentrée scolaire est satisfaisante au niveau pédagogique et éducatif. De plus, la faible baisse des effectifs (-8 élèves) a permis à l'ensemble des personnels de l'établissement de débiter l'année d'une manière plus sereine.

A ce jour, après la seconde commission des bourses et des nouvelles arrivées, la base élèves se décompose ainsi :

Maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6°	5°	4°	3°	TOTAL
48	17	12	17	20	24	32	25	24	29	248

Les effectifs actuels entraineront les choix suivants pour la rentrée prochaine (2015/2016)

- 6 classes dans le 1° degré (soit 1 classe de moins)
 - o 2 classes en maternelle
 - o 4 classes en élémentaire

- 4 classes dans le 2° degré (soit 2 classes de moins)
 - o 1 classe/niveau

Pour autant, au secondaire, le Principal propose en concertation avec les enseignants de lettres le dédoublement des cours de français en 6° et 5° l'an prochain, pour tenir compte au maximum des difficultés scolaires de certains élèves.

De plus, cette restructuration n'entrainera aucune suppression de poste.

2) Carte des emplois :

Le Principal annonce qu'aucune demande de suppression de poste n'a été proposée à l'AEFE. Par contre, dans la mesure où un collègue résident au primaire a fait une demande mutation, si il l'obtient, le collège a déjà voté le principe de l'arrivée d'un Directeur à l'école primaire pour une décharge de 4 heures.

3) Budget 2015 :

Le Principal explique que le budget 2015 a été construit sur un effectif prévisionnel de 233 élèves.

Suite à un comité de gestion, les choix suivants ont été décidés :

- l'APE a décidé une augmentation des frais d'écolages la plus faible possible avec une hausse de 9%. De plus, maintien d'une remise de 50% des frais à partir du 3° enfant scolarisé sur demande et dossier.

- Augmentation de 5% des salaires pour les personnels administratifs et enseignants du collège, et de 8% pour les personnels ATOS.

Il insiste également sur l'implication de l'AEFE qui a subventionné le changement du mobilier à la maternelle.

Il se félicite également que l'AEFE continue d'accorder un taux de remontée des résidents à 28%. Ce « geste » est très important en ce qui concerne les finances du collège.

Pour le fonctionnement, le Principal confirme que les crédits pédagogiques ont été globalement maintenus pour apporter au quotidien une qualité dans l'enseignement. De plus,

le collège continuera de financer des projets importants sur la ville de Tuléar comme la coupe de Noël, le carnaval, la semaine de la francophonie, le rallye maths, la fête de la musique par exemple.

En conclusion, le Principal et l'APE proposent un budget en équilibre. Pour autant, tout doit être mis en œuvre pour éviter une perte d'effectifs.

Dans cette optique, cette année encore, le collège travaille dans plusieurs directions pour essayer de recruter de nouveaux élèves et valoriser l'établissement.

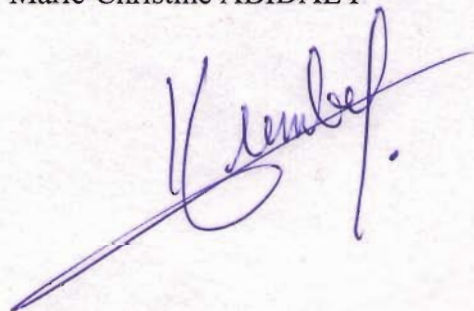
Par ailleurs, le Principal revient sur la rumeur persistante par rapport à la fermeture du collège. Il explique que depuis son arrivée, on lui rapporte que le collège doit fermer dans les deux ans. Trois ans après, il constate que l'établissement est toujours ouvert et que l'investissement du comité de gestion et le travail de qualité des collègues enseignants devraient permettre de continuer de scolariser leurs enfants au collège Etienne de Flacourt.

De plus, il pense que la nouvelle structure pédagogique permettra d'avoir une meilleure lisibilité sur la gestion financière. En effet, dans la mesure où la base sera à minima, il sera plus facile de planifier l'évolution du collège car les réflexions ne porteront plus sur la structure et le nombre de collègues enseignants mais « uniquement » sur les effectifs élèves.

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est close à 18h00.

La Trésorière de l'APE

Marie-Christine ABIDALY



Le Principal

Jean-Philippe MOUD

